



Association des Amis du Patrimoine Médical de Marseille (A.A.P.M.M.)



Hôpital Salvator - 13274 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. : 04 91 74 51 71 - Courriel : yves.baille@ap-hm.fr
Site web : <http://patrimoinemedical.univmed.fr>

Un médecin provençal au début du XIXe siècle : le docteur Martin à Aubagne Par le Professeur Ann Carol, Historienne



Les archives départementales des Bouches-du-Rhône ont conservé un document précieux pour l'historien de la médecine : il s'agit des 19 carnets de visite d'un médecin d'Aubagne, le docteur Jean Baptiste Melchior Martin, couvrant la période 1809-1831.

Jacques Léonard, dans *La vie quotidienne du médecin de province au XIXe siècle* (Hachette, 1977) a bien montré tout l'intérêt de ce type de sources pour l'historien de la médecine : elles permettent de saisir la pratique ordinaire de médecins obscurs, de faire une histoire sociale et culturelle de la médecine qui vient nuancer l'histoire officielle, celle des pionniers et des découvertes, souvent urbaine -voire parisienne.

Ici, les carnets mettent en scène le praticien, mais aussi sa clientèle et le terroir dans lequel il exerce.

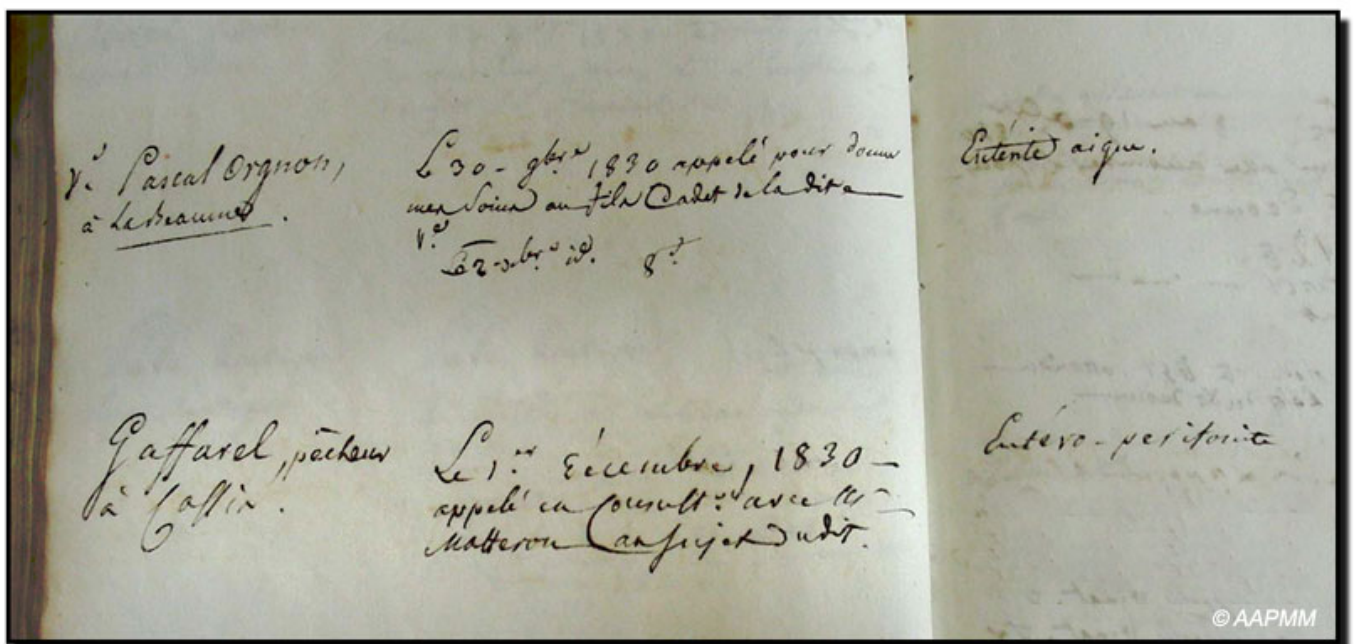
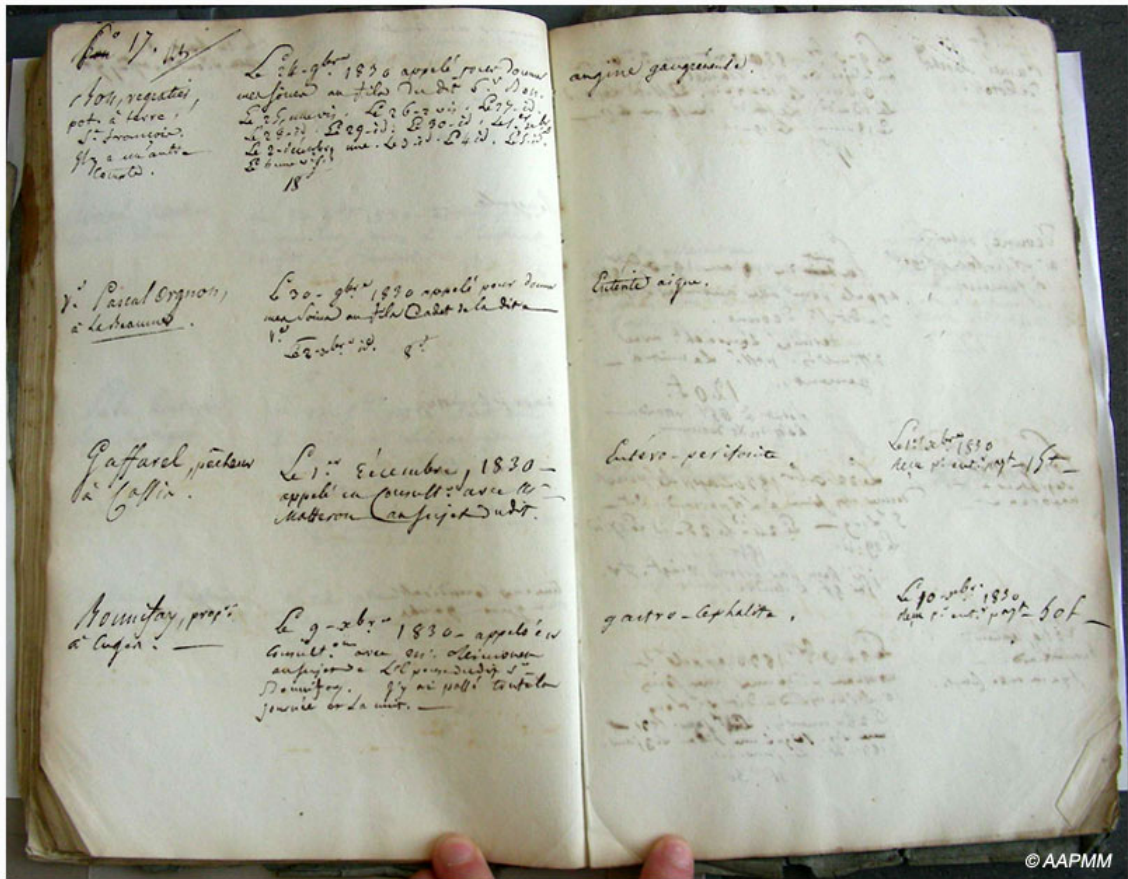
Jean Baptiste Melchior Martin est né 1779 à Pourcieux, dans le Var. Il est le fils d'un maître chirurgien, lui-même installé à Aubagne au début du XIXe siècle. La loi de 1803, qui règlemente l'exercice de la médecine en France après la période de dérégulation révolutionnaire, crée deux catégories de praticiens : les docteurs et les officiers de santé. Vraisemblablement formé auprès de son père, Jean Baptiste Melchior se fait inscrire sur les listes départementales comme officier de santé, c'est-à-dire le grade le plus modeste, dès la promulgation de la loi. On est dans une configuration classique d'accès à la profession par filiation. Mais le jeune homme a de l'ambition et part à Montpellier, la faculté la plus proche, pour perfectionner son cursus. Il est ainsi reçu docteur en médecine le 12 août 1808, et retourne au pays pour prendre la succession de son père, mort en 1801.

Il y affronte une certaine concurrence : les recensements montrent une présence assez forte des professionnels de la santé. En 1819, par exemple, trois autres docteurs et un officier de santé exercent à Aubagne, pour une population de plus de 6000 habitants ; s'y ajoutent deux pharmaciens et une sage-femme. La Provence des bourgs est une des régions de France où la densité médicale est la plus élevée, à l'opposé des campagnes de l'Ouest ou des montagnes du Centre. Mais il dispose de certains atouts : en dépit de la coupure opérée par son séjour à Montpellier, il est connu dans le pays ; il a vraisemblablement accompagné son père lors de ses visites et peut donc prétendre à reprendre sa clientèle.

Son installation, en 1809, ne coïncide pas –alors que c'est souvent le cas- avec son mariage. Un médecin « établi » inspire pourtant davantage confiance à la population, notamment à la clientèle féminine ; en outre, la femme du médecin est une aide précieuse pour tenir les comptes et la maison, accueillir les visiteurs. Ce rôle est vraisemblablement tenu par sa mère, rompue à cette pratique, et chez qui le fils est venu s'installer. Ce n'est qu'en 1814 qu'il épouse Françoise Camoin, fille d'un ménager d'Aubagne, renforçant ainsi ses liens avec le terroir aubagnais. Le couple est très vite fécond et trois enfants naissent entre 1815 et 1822. Le seul fils, né en 1818, décède dix-sept mois plus tard. La famille Martin prospère jusqu'en 1831, où le drame survient et désorganise le foyer : en huit jours, Jean Baptiste Melchior est emporté par la maladie ; il décède le 8 mars, à 52 ans, laissant une veuve et deux filles âgées de 16 et 8 ans. Quatre ans plus tard sa femme meurt à son tour, laissant ses deux filles encore mineures totalement orphelines.

Le règlement de la succession du docteur Martin est l'occasion, pour le notaire, de conserver précieusement les carnets de visite du médecin – et pour l'historien, d'en disposer. Ces carnets ont en

effet une vocation essentiellement comptable : il s'agit de tenir le compte des visites et des actes afin de pouvoir réclamer le dû aux patients soignés. On ne paie que rarement à la visite, mais plus souvent lorsque la maladie est achevée, parfois longtemps après. Le carnet de visite, parfois doublé d'un carnet des débiteurs, est donc un instrument indispensable à la gestion des revenus professionnels. Les carnets conservés couvrent, à deux ans près, l'intégralité de la vie professionnelle du docteur Martin. Ils sont organisés de façon quasi invariable : une première colonne identifie le patient par son nom, son patronyme, sa profession et son domicile parfois –les homonymies sont fréquentes– une deuxième colonne mentionne les soins apportés et la date de ceux-ci, en estime le montant ; une troisième colonne pose de façon lapidaire le diagnostic. La dernière colonne nous informe sur le règlement des honoraires (date, montant effectivement perçu).



Cette source, sous son apparente sécheresse comptable, apporte des informations précieuses sur la pratique quotidienne d'un médecin ordinaire.

On y devine en effet un médecin essentiellement occupé à des « visites » (sur le terroir aubagnais, voire à des « voyages » au-delà), régulièrement appelé en consultation avec d'autres collègues sur des cas difficiles, notamment par les officiers de santé ; il se déplace à cheval (il possède un cabriolet), ou à pied en ville. Les consultations au domicile du docteur sont rares, comme les consultations épistolaires, pourtant prisées au siècle précédent. Le nombre d'actes est peu élevé : à ses débuts, un acte ou deux par jour en moyenne, trois à l'apogée de sa carrière. Le docteur se rend sur place, pratique souvent une saignée, ordonne quelques médicaments –la pharmacopée est simple-, ose quelques gestes de petite chirurgie et réitère ses visites, quotidiennes ou presque, jusqu'à la guérison. Sa clientèle est très diversifiée socialement : il soigne aussi bien le riche propriétaire que le journalier, l'artisan que l'ouvrier. Femmes et hommes consultent également, contrairement à une idée reçue qui voudrait que les femmes soient victimes d'une sous-médicalisation. Les pathologies mentionnées, pour ce qu'on peut en saisir (ce n'est pas la vocation des carnets, qui ne mentionnent le diagnostic que dans un but mnémotechnique), sont attendues : fièvres et gastro-entérites d'été, catarrhes d'hiver, blessures liés aux gestes du travail, maladies de peau. Les méthodes de traitement, là encore peu détaillées, relèvent de l'éclectisme décrit par Jacques Léonard, relevé d'une pointe de broussaisisme.

Un des aspects les plus intéressants des carnets réside dans la mise en pratique de la théorie des honoraires : on le sait, celle-ci s'oppose à une standardisation des tarifs, évalués en fonction de la difficulté des soins, de la peine prise par le médecin, de son prestige et de son titre, du temps passé auprès du malade, de la situation sociale de celui-ci. De fait, si l'on repère quelques valeurs constantes, le paiement exigé ne cesse de varier. Le docteur Martin fait payer plus cher ses visites éloignées, ses consultations savantes, ses visites de nuit. Mais il pratique aussi les vertus de la philanthropie, ne faisant pas ou peu payer les plus pauvres et se rattrapant sur les plus riches. Il pratique des forfaits, des remises lorsque les visites sont nombreuses, les patients de condition modeste, ou pour ceux qui rechignent interminablement : il est rare que le montant de la dernière colonne corresponde à l'évaluation de la deuxième...

En dépit de ces incertitudes et de ces barguignages, le docteur Martin se construit une solide aisance, que laisse deviner l'inventaire après décès de ses biens. Il a atteint le statut de notable, comme en témoigne sa riche bibliothèque, le piano destiné à faire de ses filles des demoiselles accomplies, l'argenterie, la cave bien garnie, la présence d'une domestique. Il a acquis des terres, qui lui fournissent des revenus qui viennent s'ajouter aux 3000-4000 francs annuels que lui rapporte son activité médicale à la fin de sa vie.

Dans sa modeste obscurité (il n'a jamais rien publié, hormis sa thèse), le docteur Martin constitue donc un exemple de ces médecins de province mal connus mais dont le rôle dans la médicalisation de la société a sans doute été essentiel.